



Compétences Visées

Maîtriser une méthodologie pour mettre en place un système coordonné de gestion des risques.

Objectifs, Contenus

Définir la politique de gestion des risques

- La définition et les concepts de risques.
- La HAS et la sécurité.
- La gestion des risques et la certification.
- La cartographie des risques.
- Les points forts et les points à améliorer dans une politique de coordination.
- L'analyse de ces activités et les points de convergence entre elles.
- L'élaboration de la politique de gestion des risques et des vigilances.
- La conformité à la réglementation.

Structurer la gestion des risques et les activités de vigilance

- Le dispositif et les ressources en la matière.
- Les risques a priori et a posteriori.
- L'identification et traitement des risques.
- La cartographie des risques.
- La priorisation du traitement des risques à partir de leur indice de criticité.

Mettre en oeuvre et coordonner la gestion des risques et les activités de vigilance

- La définition d'un programme global et annuel de gestion des risques.
- L'intégration de la gestion des risques dans la politique de l'établissement.
- La coordination des programmes par un groupe d'experts comme un COVIRIS.
- La priorisation de la gestion des risques.
- Le maintien de la coordination.

Évaluer le programme de prévention des risques

- Le bilan annuel du programme.
- Le choix des indicateurs.
- L'élaboration des tableaux de bord.

Formation Intra

Personnes concernées

Direction, RAQ.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs.
- Tests de connaissance.
- Mise en situation.
- Réflexion collective.

Valeur ajoutée de la formation

La formation est contextualisée et s'appuie sur les expériences de l'institution, ses moyens et ses ressources pour construire ou ajuster la politique de gestion et de prévention des risques la plus adaptée aux enjeux présents. Cette formation peut être réalisée en blended-learning.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serons en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Voir aussi

- [Gestion Des Risques en Équipe \(GDRE\)](#)
- [Culture de la sécurité](#)
- [Modules e-learning sur la gestion des risques \(vidéo de démonstration\)](#)